
Conventions Collectives de travail pour les salariés des secteurs des Banques et des Assurances

Chères/Chers collègues,

Nous sommes ravis de vous informer des derniers développements importants survenus, marquant un tournant significatif dans la défense des droits professionnels des salariés des secteurs des Banques et des Assurances.

Le 29 novembre 2023, les trois principales organisations syndicales du secteur financier au Luxembourg, ALEBA, OGBL et LCGB, ont uni leurs forces pour dénoncer partiellement en commun les deux Conventions Collectives 2021-2023, qui arrivent à échéance le 31 décembre 2023.

Cette dénonciation partielle constitue un pas en avant vers des conventions collectives de qualité. Les catalogues de revendications qui en découlent résultent d'une collaboration constructive entre les syndicats, reflétant les aspirations les plus élevées de chaque organisation pour les secteurs des Banques et des Assurances.

Principales revendications syndicales :

Intégration des Cadres : Les conventions collectives doivent inclure des dispositions spécifiques pour les cadres, garantissant une protection et des avantages équitables.

Augmentations Salariales : Des augmentations substantielles pour tous les salariés, reconnaissant la contribution essentielle de chacun.

Investissement dans la Formation : Promotion du développement professionnel en investissant dans des formations de qualité pour tous les travailleurs.

Adaptations des Congés : Des congés extraordinaires adaptés aux réalités actuelles, soutenant un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Mesures Préventives pour la Santé et le Bien-Être : Mise en œuvre de mesures préventives pour atténuer les risques psychosociaux, favorisant la santé mentale et le bien-être en général.

Mesures Souples de Travail : Promotion du télétravail et des compensations équitables pour les heures

Encadrement des Droits des Délégations du personnel : Renforcement des droits des délégations pour une représentation plus efficace des salariés dans l'entreprise

Échéances Cruciales :

Le même jour, l'ABBL et l'ACA ont répondu par la dénonciation partielle des conventions collectives respectives. Les négociations débuteront dans les semaines à venir, avec des réunions clés aux dates suivantes :

- **14 décembre après-midi :** Négociations avec l'ACA pour les Compagnies d'Assurances.
- **15 décembre après-midi :** Négociations avec l'ABBL pour les Banques.

Notre Engagement :

La détermination à défendre vos intérêts demeure notre priorité. Les 3 organisations syndicales ALEBA, OGBL, et LCGB, s'unissent pour façonner un avenir professionnel plus juste et gratifiant pour tous les salariés du secteur financier.

Nous vous tiendrons informés des développements ultérieurs.

Votre soutien et votre implication sont essentiels pour le succès de ces négociations.

Ensemble, nous pouvons créer un environnement professionnel qui valorise votre travail et respecte vos droits.

Personnes de contact :

Pour l'OGBL, Sylvie REUTER – Tel : 00352 621 312 908 – Sylvie.reuter@ogbl.lu

Pour l'ALEBA, Roberto MENDOLIA – Tel : 00352 621 497 280 – roberto.mendolia@aleba.lu

Pour le LCGB, Paul DE ARAUJO – Tel : 00352 691 733 002 – pdearaujo@lcgb.lu